

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Sèvres, le 15 janvier 2009

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2002, l'agence municipale et postale des Bruyères fonctionne quatre après-midi et une matinée par semaine. A l'époque, la Poste avait accepté de maintenir un appui technique et de participer financièrement de façon malheureusement très limitée.

Aujourd'hui, l'activité de ce service municipal est à 85% constituée par les opérations postales et diminue lentement. L'agence qui n'héberge que 100 comptes d'épargne et 50 CCP se limite à une trentaine d'opérations hebdomadaires auxquelles s'ajoutent la vente de timbres et l'affranchissement, les lettres recommandées et les retraits de colis, soit une quarantaine d'opérations par demi-journée d'ouverture.

L'étude de fréquentation effectuée permet aussi d'évaluer l'activité proprement municipale. Elle fait apparaître :

- . **passport et carte nationale d'identité : 100 dossiers par an.**
- . **remise des colis aux retraités et inscription aux repas : 45 personnes par an**
- . **inscription sur la liste électorale : 20 demandes par an**
- . **inscriptions scolaires : 5 par an**

Ces activités sont complétées par la vente des carnets de transport RATP.

Or comme vous le savez, dans quelques mois tous les nouveaux passeports (puis les cartes nationales d'identité) seront biométriques et ne pourront être délivrés que dans certaines mairies. J'ai obtenu que Sèvres soit dotée des équipements techniques nécessaires, ce qui évite aux Sévriens de se déplacer jusqu'à Boulogne-Billancourt. Cette évolution technique importante devrait réduire fortement les délais d'établissement des pièces d'identité et permettre de les obtenir partout en France même en dehors de son lieu de résidence habituel. Cette avancée aura pour conséquence de réduire fortement l'activité déjà faible de l'agence des Bruyères.

Par ailleurs, l'agression dont a été victime en juillet dernier l'équipe de l'agence postale a mis en évidence les problèmes de sécurité de ce service municipal. Aussi pour assurer la sécurité des fonctionnaires municipaux comme des utilisateurs, un vigile est placé en surveillance durant toutes les périodes d'ouverture. Cela constitue un coût supplémentaire important qui repose exclusivement sur les finances de la commune sans contribution de La Poste.

Le coût financier pour le contribuable sévrien devient excessif compte tenu du petit nombre d'opérations, et le système actuel de 5 demi-journées d'ouvertures ne peut être maintenu. **Mais pour préserver un service que je sais apprécié des habitants des Bruyères, la municipalité a décidé de maintenir l'ouverture aux horaires habituels les mercredis de 14h30 à 18h15 et les samedis matin de 9h à 11h50.** Les nouveaux horaires de l'agence postale et municipale entreront en application à compter de la première semaine des vacances d'hiver, soit le mercredi 18 février et le samedi 21 février 2009.

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 45 34 94 44

mairie@ville-sevres.fr
<http://www.ville-sevres.fr>

.../...

La lettre du Maire

.../...

Afin de compenser la fermeture de l'agence les autres jours, la vente de timbres est aussi assurée par le café-tabac Le Pavé des Gardes (38, route du Pavé des Gardes) ; de plus, j'ai demandé à la RATP qu'elle autorise la vente des tickets de transport par ce même établissement.

Je rappelle également qu'il est toujours possible d'effectuer toutes les opérations financières à la poste centrale. La ligne de bus 469 a été renforcée et le Bus du Val de Seine est à la disposition des personnes à mobilité réduite. Certes la qualité de l'accueil à la Poste centrale laisse à désirer. C'est la raison pour laquelle, à ma demande, la Direction de la Poste a engagé une réflexion sur l'amélioration de l'accueil et recherche en centre ville une surface commerciale d'environ 300 m² pour s'y implanter. J'ai aussitôt demandé aux services municipaux de prêter tout leur concours à la poursuite de cet objectif.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Votre maire



François KOSCIUSKO-MORIZET
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine